## Le statut du beau-parent : juridiquement inutile et socialement dangereux

Article rédigé par Elizabeth Montfort, le 30 novembre 2007

Lors de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy s'est engagé à créer un statut du beau-parent et l'a confirmé à Xavier Bertrand, ministre des Affaires sociales, dans sa lettre de mission où il précise les objectifs : gérer les actes de la vie quotidienne des enfants dans les familles recomposées et protéger juridiquement les liens affectifs entre l'enfant et l'adulte qui n'est pas son parent.